

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 23 (1992)

Artikel: Légendes du transect de végétation effectué sur l'itinéraire genevois de la "Voie Suisse"
Autor: Chatelain, Cyrille / Spichiger, Rodolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1099140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Légendes du transect de végétation effectué sur l'itinéraire genevois de la "Voie Suisse"

CYRILLE CHATELAIN
&
RODOLPHE SPICHIGER

RÉSUMÉ

CHATELAIN, C. & R. SPICHIGER (1992). Légendes du transect de végétation effectué sur l'itinéraire genevois de la "Voie Suisse". *Saussurea* 23: 23-31. En français, résumés français et allemand.

Le projet de la "Voie Suisse" fut conçu dans le cadre du 700^{ème} anniversaire de la Confédération Helvétique. La participation genevoise consista en l'aménagement d'un tronçon entre Morschach et Brunnen. Dans ce cadre, les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève se chargèrent de la réalisation d'une promenade botanique. Le présent article commente le transect de végétation effectué à cette occasion.

ZUSAMMENFASSUNG

CHATELAIN, C. & R. SPICHIGER (1992). Erläuterungen zum Vegetationstransect des Genfer Abschnittes am "Weg der Schweiz". *Saussurea* 23: 23-31. Auf Französisch, französische und deutsche Zusammenfassungen.

Der "Weg der Schweiz" ist anlässlich der 700-Jahr-Feier der Eidgenossenschaft entstanden. Als Genfer Beitrag wurde das Wegstück Morschach — Brunnen hergerichtet. Conservatoire et Jardin botaniques der Stadt Genf übernahmen darin die Ausarbeitung eines botanischen Pfades. Der vorliegende Artikel erläutert den Vegetationstransect, der für diese Aufgabe analysiert wurde.

La participation des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève à la réalisation de l'itinéraire genevois de la "Voie Suisse" s'est effectuée sous la forme d'une promenade botanique (SCHAFFERT & DESCOMBES, 1991). Ce transect, illustration du texte initial, n'a pas pu être publié dans l'ouvrage officiel pour des raisons techniques. Il nous semblait cependant primordial pour l'appréhension de la végétation. Ainsi, parallèlement à cette promenade, ou plutôt perpendiculairement, nous avons réalisé ce transect (fig. 1a et b) au travers de la forêt d'Ingenbohl, afin de mettre en évidence la succession des différents types de végétation le long de la pente.

La partie inférieure de ce transect se situe au niveau de la falaise calcaire surplombant le lac d'Uri, pour finir au niveau des pâturages de Morschach. La nomenclature suit le Nouveau Binz (AESCHIMANN & BURDET, 1989).

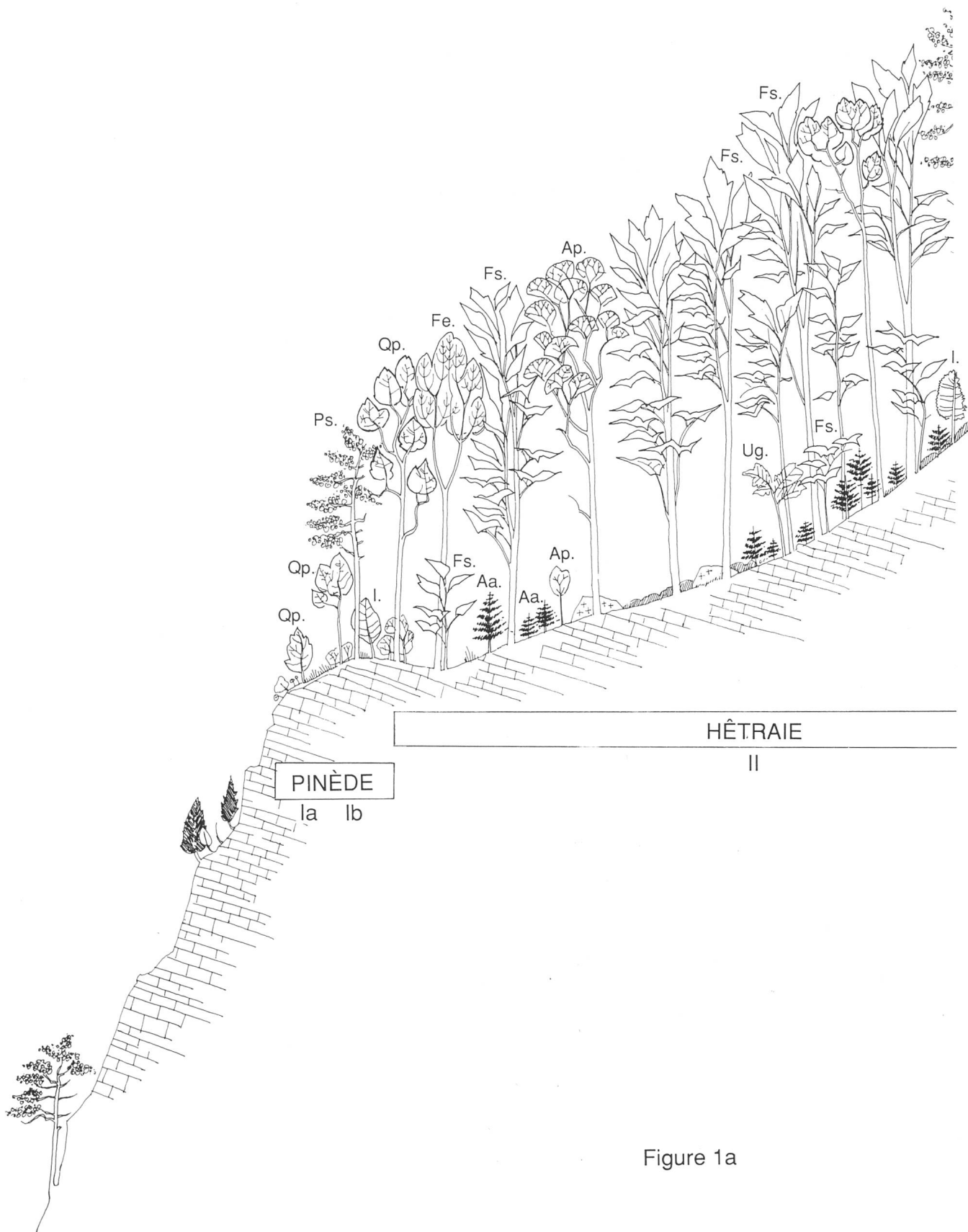
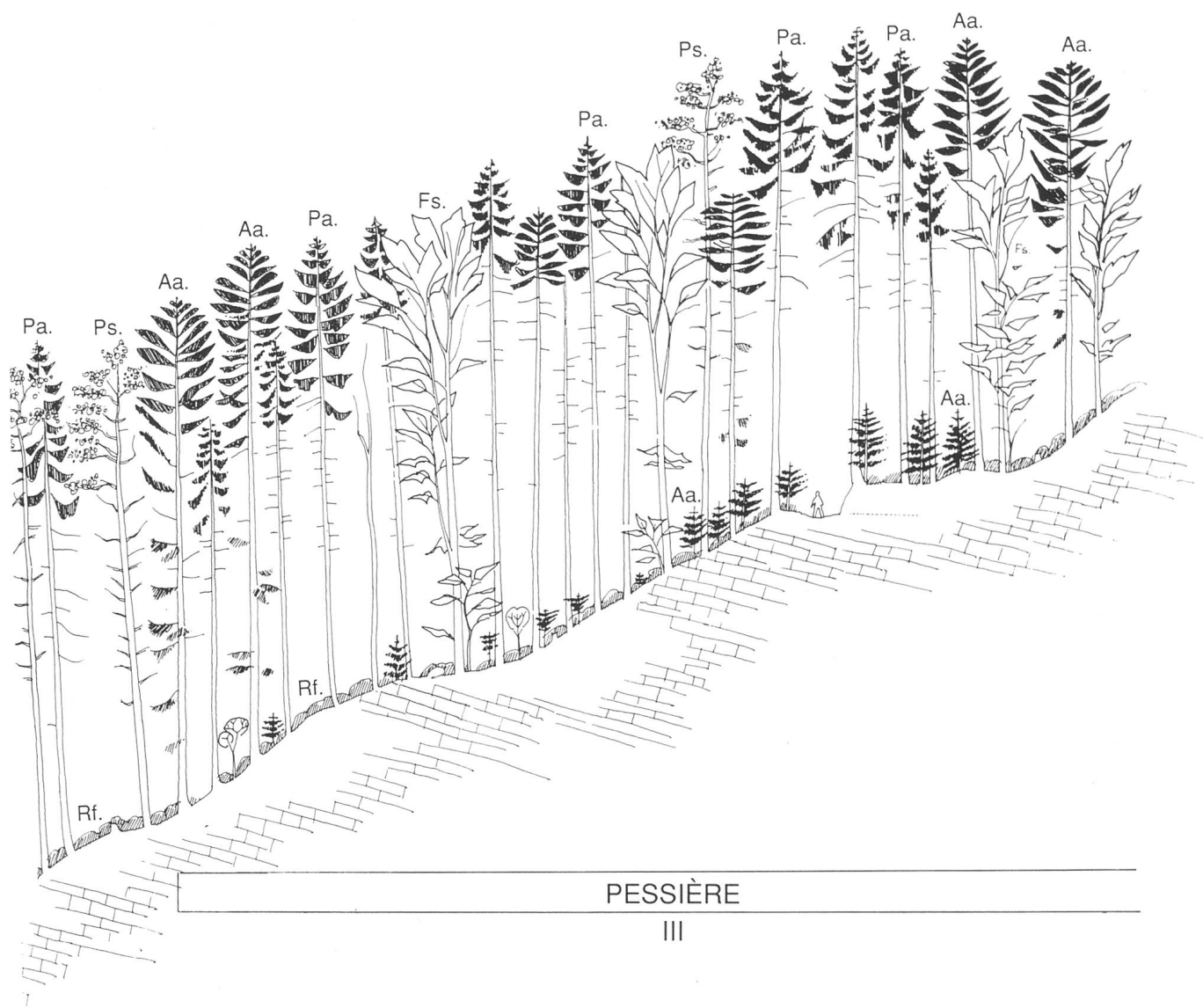
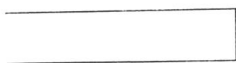


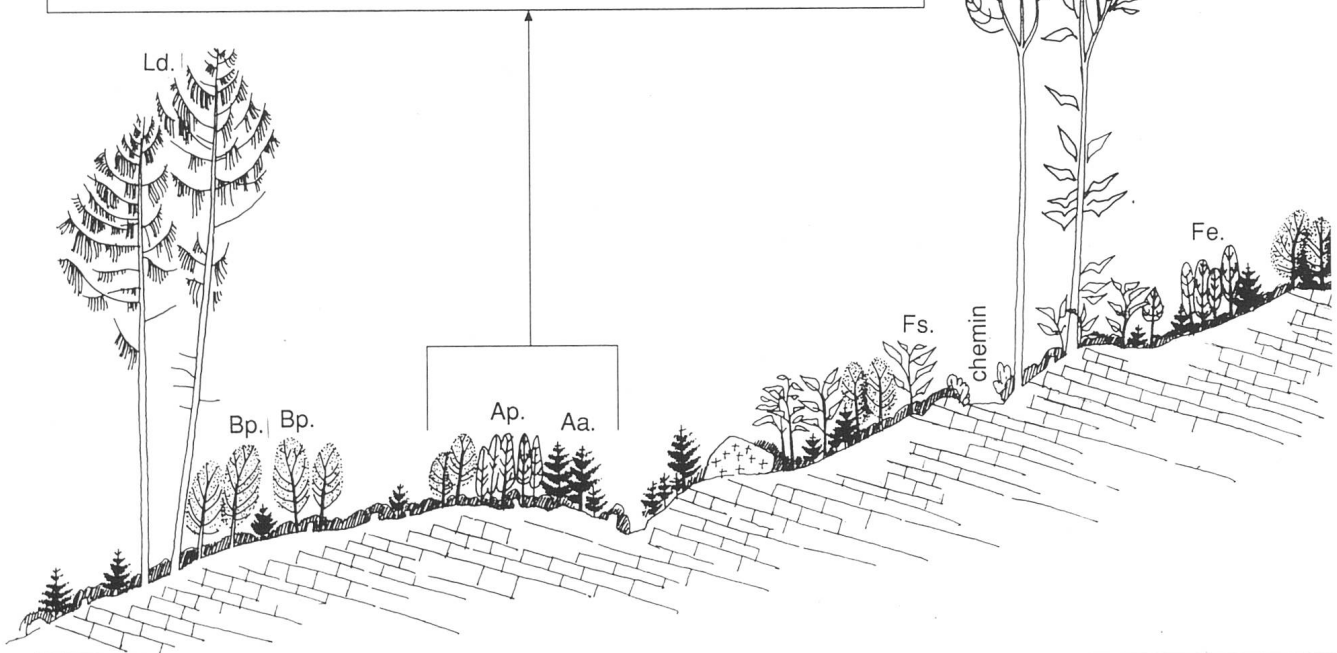
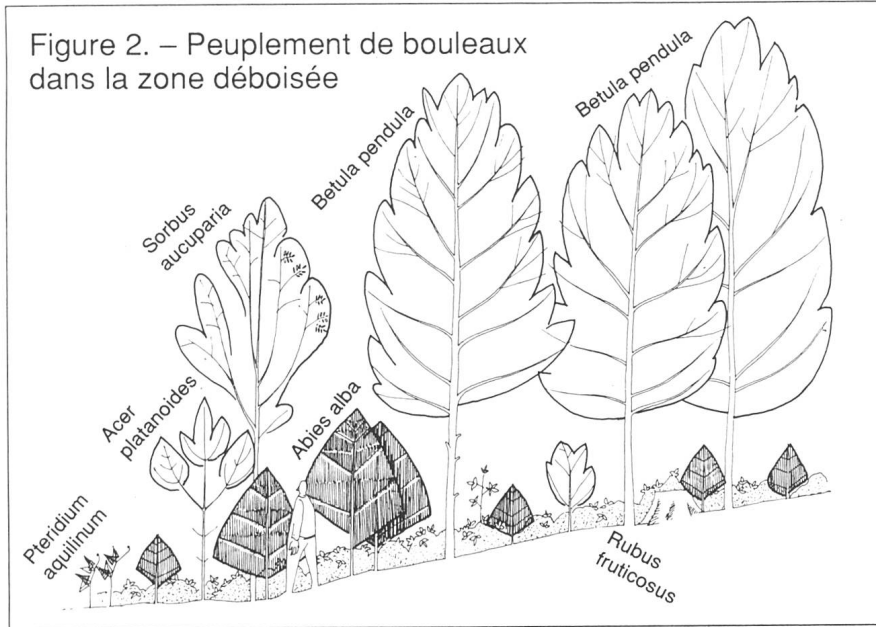
Figure 1a



PESSIÈRE

III

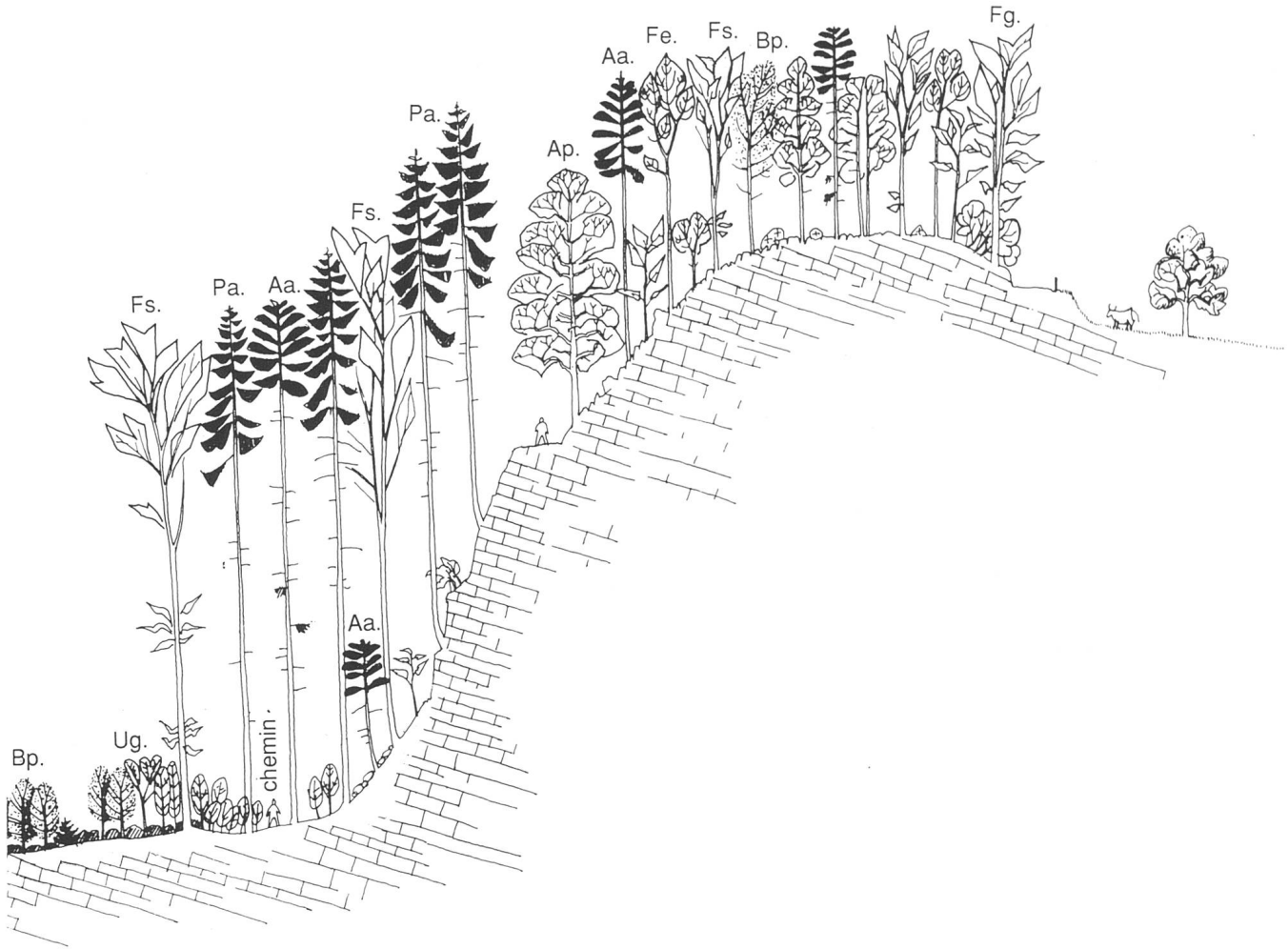




ZONE DÉBOISÉE

III

Figure 1b



HÊTRAIE

VI

PESSIÈRE

FORÊT DE RAVIN

IV

V

PÂTURAGES

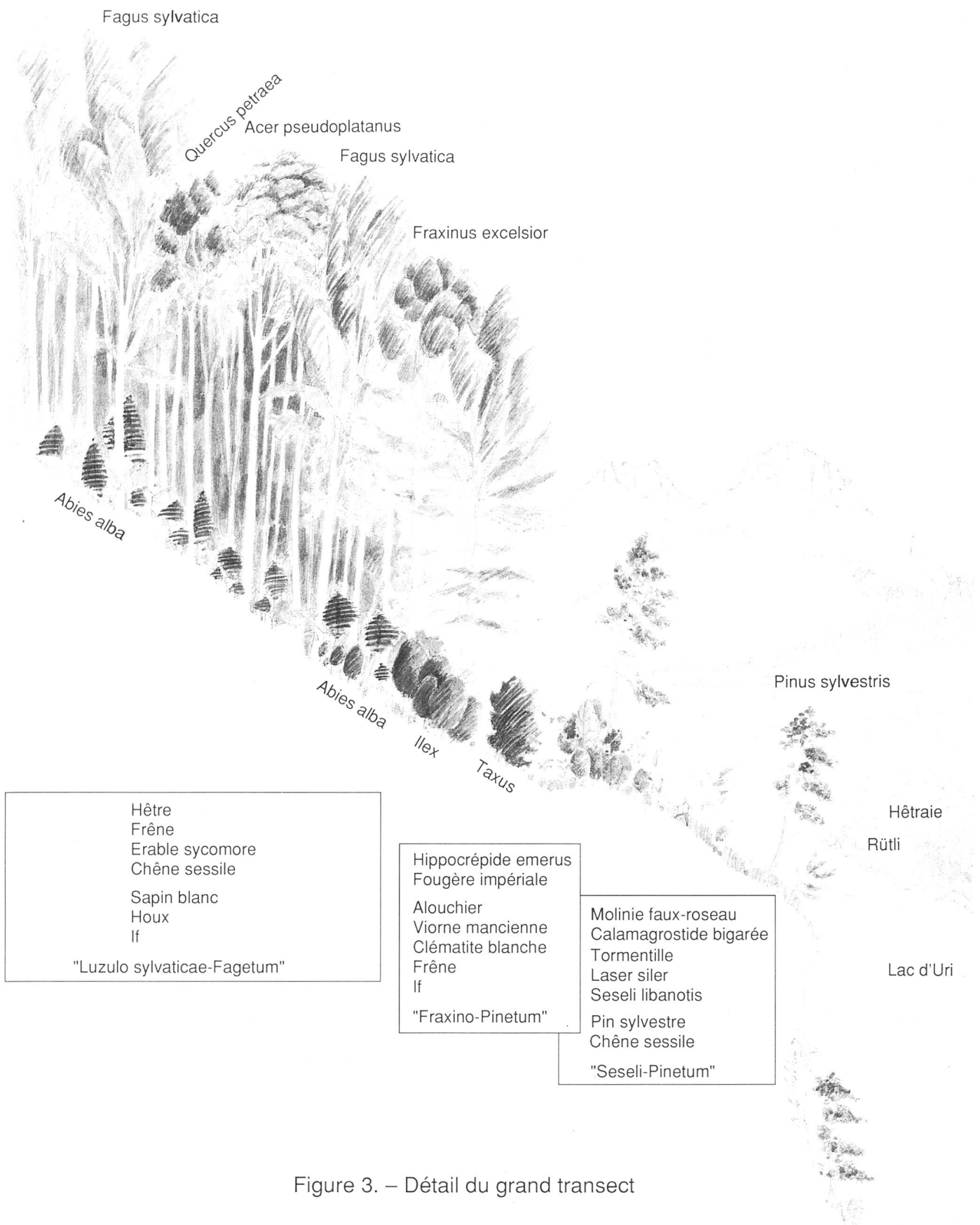


Figure 3. – Détail du grand transect

La pinède (fig. 1a)

Zone herbeuse

En bordure de falaise (fig. 3), le sol, peu profond, est recouvert par une végétation herbeuse dominée par la molinie faux-roseau, plante indicatrice de sols secs, mais à humidité changeante. En effet, le sol en bordure de falaise a un pH relativement acide, à cause d'un lessivage important dû au ruissellement des eaux le long de la pente. Par endroits on peut voir une ombellifère, la séséli libanotis, qui donne son nom à cette association. Quelques pins sylvestres et quelques chênes sessiles forment la maigre strate boisée. Cette végétation correspond à une variante du *Erico-Pinetum sylvestris*, variante qui serait plus proche du *Seseli libanotidis-Pinetum sylvestris* (SCHWEINGRUBER, 1973) mais où la molinie est absente.

On peut y voir des espèces herbacées comme: *Calamagrostis varia*, *Molinia arundinacea*, *Succisa pratensis*, *Teucrium scorodonia*, *Potentilla erecta*, *Erica herbacea*, *Polygala chamaebuxus*, *Calluna vulgaris*, *Agrimonia eupatoria*, *Bupthalmum salicifolium*, *Seseli libanotis* et *Laserpitium siler*.

Zone boisée

En amont de la zone herbeuse, on peut observer une formation étroite de pins sylvestres (*Fraxino-Pinetum sylvestris*) (SCHWEINGRUBER, 1973) (fig. 3) avec des ifs, des érables champêtres, ainsi que *Cornus sanguinea*, *Viburnum lantana*, *Prunus spinosa*, *Ilex aquifolium*, *Sorbus aria*, *Amelanchier ovalis*, *Ligustrum vulgare* et *Clematis vitalba*.

Au niveau de cette même falaise, mais un peu plus loin, on rencontre une formation de pins sylvestres mêlée de quelques hêtres où le sous-bois est dominé par la myrtille, la molinie faux-roseau, et correspondrait à l'association à *Calluno-Pinetum silvestris*. Il faut remarquer que ces différents milieux sont de faible surface et que les faibles variations de pentes, impliquant des variations qualitatives du sol, favorisent certains groupements végétaux très proches les uns des autres (variantes). Du reste, on notera que les forêts de pins sylvestres qui sont très répandues entre Gersau et Brunnen, ainsi que sur de nombreuses pentes autour du lac d'Uri, appartiennent principalement à l'association *Erico-Pinetum sylvestris*.

La hêtraie (fig. 1a)

Jouxtant la pinède, la hêtraie se trouve sur une pente raide, peuplée également de quelques chênes pédonculés et chênes sessiles ainsi que d'érables sycomores. Le sous-bois est pauvre en espèces; la strate arbustive est composée principalement par des jeunes sapins blancs et des hêtres. Les quelques plantes herbacées sont dispersées, et forment sporadiquement de petites colonies; ce sont pour la plupart d'entre-elles des espèces qui affectionnent les sols acides, comme la luzule blanc-de-neige, le blechnum en épis, ainsi qu'une fougère à fronde indivise: la langue de cerf. On y trouve également le préranthe pourpre. Cette végétation correspond au *Luzulo sylvaticae-Fagetum* de ELLENBERG & KLOETZLI (1974).

Liste de quelques espèces herbacées rencontrées dans cette hêtraie: *Carex pallescens*, *Dryopteris carthusiana*, *Galium rotundifolium*, *Luzula sylvatica*, *Luzula pilosa*, *Luzula nivea*, *Maianthemum bifolium*, *Prenanthes purpurea*, *Oxalis acetosella*, *Vaccinium myrtillus*.

La pessière (fig. 1a)

Comme en de nombreux endroits de l'étage collinéen et montagnard, les forêts de hêtres ont été remplacées par des plantations de conifères; ici la hêtraie ne subsiste que sur les pentes d'accès difficiles. Le sous-bois de ces forêts, naturellement pauvre en espèces à cause de la faible pénétration de la lumière, est ici composé exclusivement par une seule espèce: la ronce. Cette dernière a colonisé tout le milieu environnant. Elle a réussi à s'implanter en forêt grâce à l'augmentation de lumière au niveau du sous-bois.

La zone déboisée (fig. 1b)

Au mois de novembre 1982, une tempête de foehn a détruit une immense partie de la forêt d'Ingenbohl, forêt peuplée de conifères. Les rares grands arbres qui subsistent encore sont des hêtres, des frênes et des mélèzes (ces derniers ne sont pas spontanés dans cette forêt!). Les tempêtes de foehn sont plus nombreuses en automne ou au printemps, c'est pourquoi les conifères sont plus exposés à la destruction que les feuillus, qui, en ces saisons, ont déjà perdu ou n'ont pas encore de feuilles.

La végétation que l'on rencontre aujourd'hui est composée par endroits de jeunes peuplements de bouleaux (fig. 2), ailleurs ce sont des populations d'érables (*Acer platanoides* et *A. pseudoplatanus*) qui ont colonisé le milieu. Les jeunes peuplements de hêtres ne sont présents qu'en bordure de forêt. On notera qu'aux endroits où le hêtre prospère naturellement, celui-ci se développe bien plus rapidement que le sapin et l'épicéa. Au contraire du sapin et du hêtre, l'épicéa ne joue pas de rôle dans les différents stades de régénération de la forêt à cette altitude (ELLENBERG, 1982). En effet, quoique ce dernier soit très répandu dans la région, on ne le rencontre que rarement dans la zone déboisée.

La succession de la végétation est bien visible au niveau des populations de bouleaux (fig. 2): grâce à son pouvoir de dissémination élevé, le bouleau, espèce pionnière héliophile à croissance rapide, s'est installé rapidement sur la zone déboisée. Puis, sous l'ombrage de ces peuplements pionniers héliophiles, les espèces sciaphiles se sont développées. Progressivement, lorsque les espèces d'ombre auront dépassé en hauteur les bouleaux, ces derniers disparaîtront par manque de lumière. En ce qui concerne le frêne et l'érable sycomore dont la croissance rapide n'est concurrencée par aucune espèce, ils supportent tant l'ombrage que la lumière vive.

La ronce (*Rubus fruticosus* aggr.), espèce héliophile, a réussi à coloniser tous les milieux grâce à son pouvoir élevé de multiplication végétative.

En amont de cette zone, en limite de la forêt de ravins, zone humide et fraîche, on observe des saules appendiculés (*Salix appendiculata*) et des frênes.

La forêt de ravin (non représentée sur le transect)

En contrebas d'une seconde falaise, on arrive au niveau d'une zone fraîche de par sa position. Elle est peuplée par une forêt des pentes à frênes, appelée également forêt de ravins (*Aceri-Fraxinetum*). Cette forêt est dominée par des frênes élevés et des érables sycomores, qui sont pour l'instant de jeunes arbres. On peut observer aussi quelques sapins blancs et épicéas; les arbustes sont en majorité des ormes montagnards. Au niveau de la strate herbacée, on rencontre principalement de grandes colonies de *Mercurialis perennis* (*Euphorbiaceae*), plante caractéristique de ce type de forêt, ainsi que des espèces comme: *Salvia glutinosa*, *Phyteuma spicatum*, *Hepatica nobilis*, *Aegopodium podagraria*, *Sanicula europaea*, *Viola riviniana*, *Asplenium scolopendrium*, *Polystichum lonchitis*, *Athyrium filix-femina*, *Carex digitata*, *Luzula pilosa*.

La jeune forêt de hêtres (fig. 1b)

Sur un sol de roches calcaires érodées, à l'emplacement des jardins d'un ancien hôtel, une jeune forêt s'est développée. Elle est composée essentiellement de bouleaux et de hêtres (*Luzulo sylvaticae-Fagetum*).

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier M^{me} P. Geissler pour la traduction en allemand du résumé et M. le Prof. F. Klötzli, EPF de Zurich, pour la lecture du texte.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AESCHIMANN, D. & H.-M. BURDET (1989). *Flore de la Suisse et des territoires limitrophes*. Le Griffon, Neuchâtel.
- ELLENBERG, H. (1982). *Vegetation Mitteleuropas mit den Alpen in ökologischer Sicht*, ed. 3. Ulmer, Stuttgart.
- ELLENBERG, H. & F. KLOETZLI (1974). Waldgesellschaften und Waldstandorten der Schweiz. *Mitt. Schweiz. Anst. Forstl. Versuchswesen* 48: 587-930.
- SCHAFFERT, R. & G. DESCOMBES (1991). *Voie suisse. L'itinéraire genevois. De Morschach à Brunnen*. République et Canton de Genève, Genève.
- SCHWEINGRUBER, F. H. (1974). Föhrenwälder im Berner Oberland und am Vierwaldstättersee. *Ber. Schweiz. Bot. Ges.* 83: 175-204.

